



RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES

Année 2022

Avril 2022

Table des matières

INTRODUCTION	3
PRESENTATION DE LA FCTV	4
Projets de la FCTV en cours durant l'année 2022 sont les suivants	7
Projet 2 : Appui à la mise en œuvre des projets communautaires de renforcement de la résilience des communautés locales pour la conservation de la biodiversité dans le parc national de Campo Ma'an (Cameroun)	13
Les partenaires récents qui ont déjà fait confiance à FCTV	19

INTRODUCTION

Ce rapport d'activité comme les précédentes vise à faire connaître la Fondation Camerounaise Terre Vivante au grand public, les partenaires financiers, les partenaires techniques et les communautés vivant en zones rurales ainsi qu'en zones urbaines.

Ce document apporte ainsi des informations qui renseignent sur le mode d'opération de la FCTV, son intégration dans les milieux des ONG, ses relations avec les autres structures, les engagements pris en 2022, le niveau d'achèvement de ses activités programmées.

Tout ceci est dans le but d'augmenter sa visibilité et d'assurer sa crédibilité auprès des différents acteurs notamment les autorités gouvernementales, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les Organisations de la Société Civile actives dans la protection et la conservation de l'environnement.

Le présent document est par conséquent un condensé des actions menées et des résultats obtenus en 2022 avec l'appui des différents acteurs susmentionnés.

L'année 2022 a donc été marquée pour l'essentiel par :

- *La recherche de financements*
- *La mise en œuvre des axes stratégiques de FCTV.*
- *Le suivi des projets en cours ou arrivés à leur terme.*

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La Fondation Camerounaise Terre Vivante, FCTV en sigle, est une Organisation à but non lucratif, régie par l'article 7 de la loi n° 90/053 du 19 décembre 1990, portant sur la liberté d'association au Cameroun. Elle obtient son accord de siège le 22 aout 2008 par décision préfectorale n°00809/RDA/J06/BAPP.

VISION

Une société où la demande sociale est bien organisée, intégrée aux politiques publiques et aboutissant au respect des droits tout en préservant durablement les ressources naturelles et l'environnement.

I- MISSION

- Transformer les idées des groupes cibles et bénéficiaires reçues à la base en action en mettant en place des projets avec leur étroite collaboration pour un développement participatif autogéré.
- Capitaliser les bonnes pratiques ainsi que les acquis pour mener des plaidoyers afin de mieux de mieux agir à l'échelle nationale et internationale.

OBJECTIFS

Objectif général : *contribuer à l'amélioration du cadre de vie sociale et à la sécurisation des droits des bénéficiaires et de leur environnement.*

Objectifs spécifiques :

1) Gouvernance forestière

Contribuer à la réduction de l'exploitation illégale des ressources forestières en assurant la mise en application effective des lois et des textes.

2) Assainissement et services sociaux de base

Faciliter la cohésion sociale et les partenariats publics privés pour l'accès aux services sociaux de base dans un environnement sain pour le bien-être des communautés.

3) Gestion des ressources naturelles (Biodiversité et conservation)

Faciliter la participation effective des parties prenantes à la gestion durable des ressources naturelles.

4) Changements climatiques

Soutenir les solutions innovantes (adaptation/atténuation) contre les effets du changement climatique.

5) Droits économiques sociaux et culturels

Favoriser la jouissance des droits sociaux économiques sociaux et culturels par les communautés locales et autochtones dans les politiques publiques visant les sites des projets structurants.

En fonction des priorités et lesdites missions, la FCTV se positionne essentiellement comme une organisation œuvrant dans la réduction de la pauvreté en milieu précaire et la conservation de l'environnement.

STRATEGIE SPECIALE D'INTERVENTION

Dans la mise en œuvre de son programme d'activités, la FCTV s'appuie sur les stratégies suivantes :

- Une approche participative et intégrée qui prend en compte les besoins prioritaires des communautés dans les différents secteurs de la vie socio-économique et qui vise la gestion des conflits ;
- Le développement des idées reçues, l'appui des compétences et la confiance en soi ;
- Une approche favorisant les changements positifs pour le développement et l'accompagnement des collectivités locales ;
- La mise en place des systèmes de suivi évaluation et de capitalisation des bonnes pratiques et des acquis diffusés auprès des partenaires (organismes publics et/ou privés) pour une implémentation au niveau national et international.

MODE D'OPERATION DE LA FCTV

La FCTV répond aux appels à projets en soumettant des propositions de projets. Une fois les financements obtenus, une équipe constituée de membres avec les compétences requises est mise sur pied pour assurer la mise en œuvre des activités du projet dans le strict respect des objectifs préétablis et suivant les lignes du cadre logique, tout en s'assurant de l'impact que ces projets auront sur les conditions de vie des populations cibles, ainsi que sur les composantes environnementales que ces projets affectent. Tout ceci est rendu possible grâce à la pluridisciplinarité de l'équipe que forme les membres de la FCTV. Cependant, lorsqu'une qualification requise à la bonne marche d'un projet vient à manquer, la FCTV lance des appels d'offre pour le recrutement de personnels qualifiés.

En outre, cette pluridisciplinarité qu'on retrouve au sein de la FCTV est une garantie qui lui permet de répondre aux appels d'œuvres dans différents domaines ayant trait à l'environnement, et ainsi d'intervenir dans le cadre de consultations.

Par ailleurs, la FCTV procède également à des recherches sur le terrain, ceci après obtention d'un permis de recherche auprès du MINRESI.

Et enfin, la FCTV s'attèle à encadrer les nombreux stagiaires (étudiants avec un niveau en MASTER 1 ou plus) qu'elle reçoit chaque année, en développant leurs connaissances ainsi que leurs compétences dans le but d'assurer leurs réussite académique, et aussi de les rendre compétitifs sur le marché de l'emploi.

Projets de la FCTV en cours durant l'année 2022 sont les suivants



- **Collecte et recyclage des déchets de téléphones mobiles au Cameroun**

- **Projet d'appui à la mise en œuvre des projets communautaires de renforcement de la résilience des communautés locales pour la conservation de la biodiversité dans le parc national de Campo Ma'an (Cameroun). (Suite et fin)**

Dans les lignes qui suivent, chacun de ces projets sera détaillé.

Projet 1 : « Collecte et recyclage des déchets de téléphones mobiles au Cameroun »

Partenaire financier : Emmaüs International

Partenaire technique : Les Ateliers du Bocage

Durée : indéfinie

INTRODUCTION

La Fondation Camerounaise de la Terre Vivante (FCTV), en partenariat avec les Ateliers du Bocage et EMMAUS International ont eu la volonté de structurer une filière exemplaire en matière de collecte, tri, démantèlement, conditionnement, stockage et traitement des déchets de téléphones portables usagés au Cameroun. Depuis janvier 2016, avec le soutien de la Société Orange Cameroun, le projet a fait ses premiers pas et a évolué tant sur le terrain que sur les questions administratives et réglementaires. Plus de cinq ans ont passé depuis l'obtention du permis environnemental pour la collecte, le stockage, la valorisation, le recyclage, et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques.



PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET

Le projet de collecte et recyclage des déchets de téléphones mobiles au Cameroun a quatre objectifs à savoir :

- Susciter une prise de conscience sur les risques liés aux déchets des équipements électroniques et électriques plus particulièrement les déchets de téléphones mobiles, risques amplifiés par des pratiques d'élimination inappropriées ;
- Contribuer à une gestion plus durable par la mise en place d'un système de collecte des téléphones en fin de vie. (Tous les déchets pour lesquels il n'existe pas de filière locale seront transférés en Europe pour y être recyclés)
- Développer un modèle économique qui permettra à moyen terme à l'initiative de fonctionner de façon autonome ;
- Générer des emplois durables autour des activités du projet.

La réalisation de ces objectifs passe par la mise en œuvre des activités en suivant les cinq étapes ci-dessous :

- **Etape 1 : Sensibiliser** via des spots télé et radio, et des descentes sur le terrain
- **Etape 2 : Collecter** les déchets auprès des réparateurs, vendeurs d'appareils et accessoires, entreprises, etc.
- **Etape 3 : Démanteler et Trier** les déchets par types de composants (Autre accumulateurs, chargeurs, plastique, cartes électroniques, écouteurs, RAM, Processeur et les carte électroniques des appareils comme les DVD, TV, ordinateurs portable, Desktop etc.)
- **Etape 4 : Conditionner** les différents types déchets en vue de leur transfert en Europe
- **Etape 5 : Rapatrier** les déchets en Europe (France), et cela tant qu'il n'y aura pas au Cameroun d'infrastructures pour les traiter. FCTV rapport semestriel Juillet – Déc. 2021

QUANTITES COLLECTEES PAR SEMESTRE

Face à la pandémie Covid-19 et les difficultés rencontrées, nous avons collecté au total 8863,50 Kg de déchets de téléphones mobiles pour le compte du deuxième semestre de l'année 2021.

Ces déchets ont été collectés auprès de plus de 1000 parties prenantes (utilisateurs, réparateurs, vendeurs et fournisseurs des téléphones mobiles dans le secteur informel) dans la ville de Douala et ses environs.

Ainsi, depuis 2016, nous avons collecté **92313 Kg** de déchets de téléphone mobiles. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des données sur les quantités des déchets de téléphones mobiles collectés de 2016 à 2022.

Quantités de déchets de téléphones mobiles collectés de 2016 à 2022

Années	Quantités Collectées (Kg)
2016	12 137,50
2017	12 213,74
2018	13 708,89
2019	14 938,6
2020	11 802,45
2021	18 400.37
2022	9 111,45
TOTAL	92 313

En ce qui concerne les cartes électroniques des ordinateurs portables, des ordinateurs de bureau, DVD, TV, des RAMS et des processeurs etc., pendant cette année 2022, nous avons collecté **7 248,2 Kg**, pour un total de **57 498,59 depuis 2018** auprès de 200 parties prenantes à savoir les utilisateurs de ces appareils, réparateurs, vendeurs et gros fournisseurs des déchets de ces appareils, répartis dans la ville de Douala et ses environs.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des données sur les quantités des cartes, RAM et processeurs électroniques d'autres appareils collectés de 2018 à 2022.

Quantités de déchets de cartes informatiques collectés de 2018 à 2022

Années	Quantités Collectées (Kg)
--------	---------------------------

2018	742,4
2019	12 227,85
2020	18 016,24
2021	19 263.9
2022	7 248,2
TOTAL	57 498,59

Le total des DEEE collectés depuis le début du projet est de **149 Tonnes 811,59 kg**.

QUANTITES RAPATRIEES

En septembre 2019, 18,390 kg de déchets ont été transférés vers la France en respectant toutes les mesures de précaution environnementales prévues par la convention de Bâle. En Octobre 2020, une quantité équivalente à 35 280,55 Kg a été transportée vers le Havre en France pour traitement par Morphosis. En Juin 2021 nous avons exporté 45 436,2 Kg. en Mars 2022 nous avons exporté 24 299.35kg. **Un total de 123T 406,45Kg de déchets électroniques et électriques ont donc été exportés vers la France depuis le début du projet.**

Tableau 3 : Quantités de déchets exporté en France de 2017 à 2022

Années	Quantités Exporté (Kg)
Fév. 2017	13 075
Juin 2018	16 065
Sept 2019	18 390
Oct. 2020	35 280,55
2021	45 436.2
2022	24 299,35
TOTAL	123 406,45

CONCLUSION

En résumé, **149T 811,59kg** de déchets ont été collectés depuis le début du projet (2016) à la fin de l'année 2022. **123T 406,45Kg** ont déjà été envoyés en France pour traitement et destruction conformes.

Pour atteindre ses objectifs, la FCTV compte fortement sur le soutien du MINEPDED surtout au niveau de la sensibilisation des citoyens autour des risques et dangers liés aux déchets des équipements électroniques et électriques. La FCTV compte développer dans un futur proche, un projet qu'elle soumettra aux bailleurs de fonds afin de sensibiliser et mener des actions plus larges à l'endroit d'un public plus large.

Nous pensons qu'il est important que le MINEPDED continue les actions envers les entreprises et opérateurs en rendant l'enlèvement des déchets de téléphones obligatoire par ces entreprises opérant dans le secteur des DEEE dans une approche du principe pollueur payeur.

Projet 2 : Appui à la mise en œuvre des projets communautaires de renforcement de la résilience des communautés locales pour la conservation de la biodiversité dans le parc national de Campo Ma'an (Cameroun)

Contexte de réalisation:

En vue de faire face à la nouvelle crise imprévue liée à la pandémie du Coronavirus COVID19, le projet régional CBSP - Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité : Financement durable des Aires Protégées du Bassin du Congo – PIMS3447, après accord du GEF (Bailleur), a décidé de réorienter sa composante 3 (Résultat 3) pour contribuer à la réponse mondiale aux conséquences de cette pandémie, en agissant aux niveaux des communautés locales des sites pilotes d'Aires protégées (de chacun des six pays du Bassin du Congo participants à ce projet régional : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA et RDC), rendues davantage vulnérables par cette crise mondiale.

En effet, l'objectif initial de ce projet régional était de mettre en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la viabilité financière à long terme des systèmes d'AP et des écosystèmes associés dans six pays du bassin du Congo. Il vise à atteindre cet objectif à travers trois résultats (composantes) interconnectés et complémentaires: (i) Résultat 1 (Composante 1): Renforcer (si existants) ou mettre en place (si inexistantes), des Cadres juridiques, politiques et institutionnels pour soutenir le financement durable de la conservation aux niveaux régional et national; (ii) Résultat 2 (Composante 2): Mise à l'essai (test) de mécanismes de génération, de gestion et de décaissement de revenus à améliorer (si déjà existants) / ou à innover (si inexistantes); (iii) Résultat 3: Renforcer (si existants) ou mettre en place (si inexistantes) des outils de Planification des activités (Business Plan) et des outils de gestion rentables dans les APs (en vue d'améliorer/renforcer les efforts de la conservation de la Biodiversité) (y inclus les activités de livelihood (moyen de subsistance) comme alternatives de survie pour les communautés locales et populations autochtones riveraines des APs retenues comme sites pilotes) appliquées dans les AP et les paysages (écosystèmes) associés.

Il faut noter que la conception initiale de ce projet de portée régionale, appelle à utiliser le financement mis à disposition par le FEM (en faveur des six pays du Bassin du Congo), pour éliminer les obstacles à la viabilité financière des Aires Protégées (APs) dans six pays du bassin du Congo. Selon cette approche de démonstration, les approches de suppression des barrières individuelles seraient capturées et

partagées aux niveaux national et régional et mises à disposition pour être reproduites (passage à l'échelle au niveau de chacun des 6 pays). Cette approche aurait également été renforcée grâce aux partenariats avec les donateurs et autres parties prenantes de la région qui sont actifs dans le soutien aux APs (pour la Conservation de la Biodiversité) et / ou au financement des APs, comme moyen de couvrir plus de terrains et de stimuler la réplication. De cette manière, le projet se proposait d'offrir une approche globale mais réaliste du défi du financement durable des APs dans la région et fournir ainsi un soutien tangible au Plan de convergence régional (Composante 3/PC 2015 - 2025 COMIFAC).

Avec l'arrivée de la nouvelle crise sanitaire /environnementale liée à la pandémie du COVID19 et ses conséquences, faisant suite au Vertical Fund COVID Survey April 2020 (Sustainable Financing of PAs in Congo Basin) et des orientations clés incluses dans le rapport de la revue à mi-parcours (MTR, décembre 2019) et son Management réponse (Janvier 2020), sur proposition de l'équipe technique de la coordination régionale du Projet, le GEF a autorisé de réorienter les activités de la Composante (Résultat 3) du projet régional pour contribuer à la réponse mondiale aux conséquences de la Pandémie du COVID19, au niveau communautaire, notamment à l'échelle des deux sites pilotes d'Aires Protégées désignés par les 6 pays pour servir aux activités de démonstration.

Ainsi, avec le reliquat du financement accordé par le FEM prévues pour les activités restantes planifiées (tenant compte des résultats de la MTR), pour l'année 5 qui est la dernière année du projet régional CBSP, un budget conséquent est autorisé pour adresser les nouvelles activités de la Composante 3 réorientée (pour contribuer à la réponse mondiale au COVID19), tout en continuant (dans la mesure du possible), à adresser quelques activités essentielles des deux autres composantes (1 & 2).

Ainsi, le projet régional a dû revoir le cadre de ses ressources et résultats pour les 6 pays participants et de l'adapter en tenant compte de l'impact de la pandémie dans chaque pays; La proposition (acceptée du Bailleurs de fonds – FEM/GEF) est de réorganiser les activités cibles de la composante / résultat 3 du projet régional et de les réorienter en tenant compte de l'impact de la crise liée au COVID19, avec des activités de relèvement rapide et de renforcement de la résilience communautaire (communautés riveraines des deux sites pilotes d'APs), à travers entre autres, des actions visant l'amélioration des moyens d'existence en faveur des communautés locales / populations autochtones, rendues plus vulnérables (à cause de la pandémie COVID19) et qui vivent en périphérie ou dans les 2 sites pilotes d'Aires Protégées désignées par chacun des 6 pays participants au projet régional.

Un appel à projets/micro-projets a été ainsi ouvert aux organisations de la Société civile nationales (ONG et OCB) qui disposent des capacités requises et remplissent des critères requis pour œuvrer en faveur des communautés locales des sites pilotes d'APs désignées dans chacun des 6 pays (Cameroun, Congo,

Gabon, Guinée Equatoriale, RCA et RDC). Le projet/micro-projet dont Fondation Camerounaise de la Terre Vivante a eu le lead a été réalisé conjointement avec l'appui technique de l'équipe nationale du projet régional au Cameroun avec la participation d'autres parties responsables / expertises locales spécifiques entièrement sous la responsabilité de Fondation Camerounaise de la Terre Vivante qui est l'ONG principale détentrice du contrat avec le PNUD et sur la base d'une méthodologie appropriée permettant à chaque partenaire d'exécution d'apporter sa valeur ajoutée tout en ayant pleinement en mains le contrôle de ses propres activités au regard de son mandat. Dans le dispositif de mise en œuvre, le projet régional via le PNUD/pays a assumé la responsabilité de la coordination globale de toutes les actions en vue de l'atteinte des résultats escomptés sur le terrain en faveur des communautés locales/populations autochtones bénéficiaires. Dans la mesure du possible et si cela peut être utile, en ce qui concerne exclusivement les interventions spécifiques de relèvement rapide (moyens de subsistance...) en faveur des communautés durement affectées par la crise du COVID19, le PNUD a proposé l'utilisation de son approche innovatrice qui est le 3x6+.

Comme dans tout contexte post-crise, la participation active des communautés locales affectées est la clé d'un retour rapide à l'amélioration de leurs propres conditions de vie et le renforcement de la résilience communautaire en vue d'accroître leur participation aux efforts de conservation, de protection de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles des sites d'APs dont elles sont riveraines ou qui constituent leurs habitats (Peuples autochtones). Il est donc important de créer les conditions favorables au processus de renforcement durable de la résilience communautaire, des populations affectées par la crise liée à la pandémie du COVID19 des 2 sites pilotes d'APs nationaux, et ainsi canaliser positivement les efforts pour la conservation de la biodiversité et écosystèmes associés.

La présente initiative visait à appuyer les communautés locales/ populations autochtones dans le site d'AP pilote nommer Parc National de Campo Ma'an, en vue de faire face aux conséquences de la crise environnementale imprévue due à la pandémie du COVID19, tout en renforçant leur résilience pour leur permettre de continuer et d'accroître leurs efforts pour la Conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles de ces Aires protégées dont elles sont riveraines. Le projet a pris fin au courant du mois de Mars 2022.

Quatre produits ont été attendus être réalisés par le partenaire d'exécution durant la période de mise en œuvre :

- Produit 1: Renforcement de la résilience communautaire pour accroître les efforts de la conservation de la Biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles dans les sites pilotes d'Aires Protégées (composantes 1 & 2)

- Produit 2: Appui à la création d'activités génératrices de revenus (AGRs)/livelihood en vue d'appuyer le relèvement rapide des communautés locales et populations autochtones rendues vulnérables par la crise liée à la pandémie du COVID19, dans les sites d'APs pilotes (composantes 3 & 4).
- Composante transversale : Appui au renforcement des capacités des communautés locales / populations autochtones et des vulnérables, affectées par la crise liée à la pandémie du COVID19, principalement les populations riveraines des APs pilotes, notamment en matière d'informations, de conseils et d'orientation en rapport avec les activités de sensibilisation...
- NOUVEAUX RESULTATS STRATEGIQUES OBLIGATOIRES POUR UN MAXIMUM DE BENEFICIAIRES DU SITE D'AP CONCERNE (case de la biodiversité, centres de santé, points d'eau).

Les grandes réalisations par produit

Produit 1: Renforcement de la résilience communautaire pour accroître les efforts de la conservation de la Biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles dans les sites pilotes d'Aires Protégées (composantes 1 & 2)

Cinq espèces de PFNLs ont été identifiées par les communautés locales et le Mango Sauvage choisi et validé pour la domestication.

150 personnes ont été sensibilisées sur le bien-fondé de la domestication de PFNLs. 73 personnes (45 hommes et 28 femmes) ont été formés en domestication de PFNL

1430 plantes de Mango ont été insérées dans les champs et les archères.

Un dispositif piscicole (un forage d'eau, une pompe, un bâtiment, un cubitenaire de 1000 litres, 3 bacs de 3m3) ont été installés à Campo Beach. Ces bacs ont été empoissonnés avec 2500 alevins.

Un hors-bord et une pirogue ont été fournis aux pêcheurs de crevettes de Mabiogo pour faciliter la collecte livraison de crevette.

250 arbres fruitiers sont plantés sur l'espace de peuple Bagyeli pour matérialiser et valoriser leurs espaces.

07 ordinateurs complets ,2 régulateurs de courant et 01'imprimante multifonctionnelle ont été fournis au lycée moderne de campo pour utilisation par 330 élèves venant de plusieurs villages autour du Parc National de Campo Ma'an

Les fournitures scolaires ont été remises à 45 élèves des écoles primaires de Mabiogo et Akak

L'arbre de Noël a été organisé pour 60 enfants Bagyeli de Nkongo, Nkol –Melen et Nyamabandé qui ont reçus les habits et chaussures neufs

Produit 2: Appui à la création d'activités génératrices de revenus (AGRs)/livelihood en vue d'appuyer le relèvement rapide des communautés locales et populations autochtones rendues vulnérables par la crise liée à la pandémie du COVID19, dans les sites d'APs pilotes (composantes 3& 4).

Les différents microprojets identifiés et choisis par chaque communauté ont été validés.

Les matériels agricoles tels que : bottes, marchettes, limes, sécateurs, houes, dabs, pelles, etc., les intrants et les produits phytosanitaires ont été remis aux bénéficiaires de microprojets agricoles.

Les matériels de pêche tels que : ballots de filets, plombs, palabre, ficelles, hameçons ont été remis aux pêcheurs des crevettes et poissons.

Quatre (04) initiatives d'élevage des porcs sont opérationnelles à Akak, Afan-Essokye, Niété village et Nkol-Melen au profit de 47 personnes (27 hommes et 20 femmes). Ces 4 porcheries ont au total 36 porcelets de reproduction et d'engraissement.

55 Bagyeli (femmes et hommes) des villages Nkol - Melen, Nyamabandé et Nkongo sont formés en fabrication de savon de ménage et l'opportunité de la vente. 1008 morceaux de savons fabriqués au profit des bénéficiaires.

2 certificats d'immatriculation ont été obtenus pour le compte de 02 GICs (GIC D'INITIATIVE COMMUNE DES PISCICULTEURS DE CAMPO BEACH et GIC D'INITIATIVE COMMUNE LES AGRO-PISCICULTEURS POUR LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE NYETE) ont été légalisés.

Composante transversale : Appui au renforcement des capacités des communautés locales / populations autochtones et des vulnérables, affectées par la crise liée à la pandémie du COVID19, principalement les populations riveraines des APs pilotes, notamment en matière d'informations, de conseils et d'orientation en rapport avec les activités de sensibilisation...

Douze (12) séances d'informations et sensibilisations ont été organisées pour sensibiliser les populations riveraines et le peuple Bagyeli sur l'importance de la conservation de la biodiversité, développement durable, l'importance de la forêt et la femme et le développement

22 hommes et 13 femmes Bagyeli ont été formés en matière de guide touristique pour assurer le bon fonctionnement de la Case de la Biodiversité.

34 hommes et 11 femmes leaders communautaires ou riverains ont été capacités en matière de la recherche des opportunités à travers les séances d'information et l'atelier de formation

36 hommes et 13 femmes responsables des GICs/Association et OSCs de l'arrondissement de Niété et Campo ont été capacités en élaboration des projets, la recherche de financement et la mise en œuvre des microprojets.

Nouveaux résultats stratégiques obligatoires pour un maximum de bénéficiaires du site (case de la biodiversité, centres de santé, points d'eau)

Un puits aménagé a été réaménagé à Akak et mise à la disponibilité de la communauté.

Trois pharmacies villageoises ont été installées à Akak, Nkoelon et Mabiogo) pendant le mois de septembre 2021.

Les trois pharmacies villageoises sont renforcées avec les médicaments (augmentation des quantités disponibles) en janvier 2021

La case de la biodiversité a été construite et rendue opérationnelle à Nyamabandé au bénéfice de tous les Bagyeli de l'arrondissement de Niété.



La fin de ce projet a conduit au développement d'une autre initiative à Campo et ce plus localisée dans le village Mabiogo. Ce micro projet vient d'avoir l'approbation de GEF small grant du PNUD et sera implémenté au cours de ces deux années 2023 et 2024. Celui-ci a pour titre : **PROJET D'ACCOMPAGNEMENT ET STRUCTURATION DES ARTISANS PÊCHEURS DE CREVETTES POUR LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU, UNE PÊCHE RESPONSABLE ET DURABLE AUTOUR DU PARC NATIONAL CAMPO MA'AN.**

Les partenaires récents qui ont déjà fait confiance à FCTV



THE
CONSERVATION
FOUNDATION



Investir dans les populations rurales

Contact :

**Mouamfon Mama,
Coordonnateur des
Programmes**

Email : terrevivantecameroun@yahoo.fr
www.fctvcameroon.org

Tel : 675141750/699664359